

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 24 mars 2017

Date de publication : 27 mars 2017	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 17 mars 2017	Nombre de délégués présents ou représentés : 17

Le 24 mars 2017, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais Poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER.

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire

Mme Lydie BERNARD

M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

M. Benoit BITEAU

M. Nicolas GAMACHE

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Mme Catherine DESPREZ

M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres

Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée

M. Arnaud CHARPENTIER

M. François BON

Au titre des communes

M. Joël BLUTEAU

M. Jean-Pierre SERVANT,

M. Marc THEBAULT

Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI

M. Yann HELARY

M. Jean-Claude RICHARD

M. Michel SIMON

Au titre des chambres d'agriculture

M. Christian AIME

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Jérémy BOISSEAU, M. Bernard BORDET, Mme Myriam GARREAU, M. Pascal DUFORESTEL.

Désignation d'un délégué suppléant au Comité de programmation du GAL Sud Vendée



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 • Fax. 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Désignation d'un délégué suppléant au Comité de programmation du GAL Sud Vendée

Contexte

Le PNR est membre du collège public du comité de programmation du GAL Sud Vendée.
Ce comité émet un avis sur les projets sollicitant une aide au titre de ce programme LEADER.
Un délégué titulaire a été désigné, il s'agit de M. François BON.
Afin de compléter la liste des membres du comité, il est demandé au PNR de désigner un suppléant.

Décision

Le Bureau décide de désigner comme délégué suppléant :
- Arnaud CHARPENTIER

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Pierre-Guy PERRIER

